

BRIGITTE ZANDA

SECTION 20 – COLLEGE A2

UMR 7590 - Institut de minéralogie, de physique des matériaux et de cosmochimie

brigitte.zanda@mnhn.fr

ELECTIONS AU COMITE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE-2025

(Candidature soutenue par le SNIRS-CFE-CGC)

Le Comité national joue un rôle essentiel dans l'activité de la recherche scientifique française et internationale, en particulier pour :

- l'affichage des thèmes prioritaires pour les recrutements ;
- le recrutement des Chargés et Directeurs de recherche du CNRS (jury de concours) ;
- l'évaluation de l'activité scientifique des chercheurs et le suivi de leur devenir (changement de grade, changement de section, ...) ;
- la création, le renouvellement ou la suppression des unités de recherche en s'appuyant sur les évaluations du HCERES.

Pour chacun d'entre nous, les avis du Comité national ont donc un impact déterminant sur l'avenir de notre laboratoire et de notre vie professionnelle.

Professeure au Muséum National d'Histoire Naturelle, spécialiste des météorites, anciennement chargée de conservation de la collection nationale de météorites puis porteuse et responsable scientifique du programme de sciences participatives Vigie-Ciel, je suis candidate aux élections du Comité National afin de participer activement à la vie de la communauté scientifique en y défendant les valeurs de tolérance, d'ouverture et d'objectivité auxquelles je crois et parce que je considère que participer à la vie des laboratoires, au recrutement et au devenir des chercheurs, à l'évaluation transparente de la recherche publique fait partie de mes missions de chercheur.

A mi-parcours de la Loi de Programmation de la Recherche 2021-2030, je crois qu'il est d'autant plus important de s'engager pour la promotion d'une recherche scientifique cohérente et ouverte et pour la défense des libertés académiques, et ce, en dehors de toute pression politique.

Ma candidature aux élections dans la section 20 est en accord avec mes compétences scientifiques. Elle me permettra d'être à l'écoute des chercheurs et de transmettre les informations utiles à la vie des laboratoires.

Élue à cette section du Comité National du CNRS, je m'engage à mettre le temps, l'énergie et l'objectivité nécessaire à ces fonctions jusqu'à la fin de mon activité professionnelle, laquelle interviendra au plus tard mi-2028.

PROGRAMME D'ACTION :

Face aux réformes récentes du système français de la recherche scientifique et aux menaces qui pèsent sur le CNRS (asphyxie budgétaire par sous-financement du ministère par exemple), visant tant les structures que les personnels, les élus des sections du comité national auront à exercer la plus grande vigilance :

- ➔ Pour que ce comité soit réellement celui **de la Recherche scientifique**,
- ➔ Pour garantir une **évaluation transparente et indépendante**, mieux adaptée aux **développements interdisciplinaires et à l'émergence de nouveaux thèmes**, dans un souci permanent d'ouverture vers le monde socio-économique et l'enseignement supérieur.
- ➔ Pour **renforcer la dimension internationale** de la recherche française.

Pour répondre à ces impératifs, **les élus soutenus par le SNIRS s'engagent** à replacer **la recherche au centre** de tous leurs travaux en s'attachant à :

- ➔ maintenir **un dispositif de recherche publique juste et cohérent**, tout particulièrement **en matière de politique scientifique**,
- ➔ veiller à ce que le statut des unités (UPR, UMR, etc...), **soit déterminé ou évolue de façon objective**, après avis du Comité national et en fonction des appréciations scientifiques émises par les sections,
- ➔ préserver le **statut des personnels CNRS** contre toute tentative de remise en cause.
- ➔ Poursuivre la nécessaire coopération **entre le CNRS, les Universités et les Grands Etablissements**

Je m'engage personnellement et tout au long de ce mandat à être à votre écoute pour défendre vos intérêts.

Je m'engage à œuvrer en toute objectivité conformément au **principe d'indépendance absolue du syndicalisme** à l'égard des pouvoirs publics, de l'administration, des partis politiques, des religions et des doctrines philosophiques.

ATTENTION, IL N'Y A QU'UN SEUL TOUR CETTE ANNEE !

NE PAS PRENDRE PARTI
c'est **ACCEPTER le PARTI PRIS** par les **AUTRES**